

PUBLIER SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

COMPTE RENDU DE LA TENEUR DES DISCUSSIONS ET DU RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest siège en séance ordinaire ce 2 juin 2020. Sont présents à l'endroit désigné par le conseil, soit au 270 Route 125 à Saint-Roch-Ouest :

Sont présents :

Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est présent par téléconférence:

Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2

1. AUTORISATION À TENIR UNE SÉANCE À HUIS CLOS ET PERMETTRE QUE LES MEMBRES DU CONSEIL ET LES OFFICIERS MUNICIPAUX PUISSENT Y PARTICIPER PAR VOIE TÉLÉPHONIQUE

Mme Kollar informe les membres du conseil qu'elle doit produire et mettre en ligne un compte rendu des délibérations tenues.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après identification individuelle, constat des présences et du quorum par M. le maire suppléant, Lucien Chayer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lucien Chayer s'informe si tous les élus ont bien reçu copie de l'avis de convocation de cette séance ordinaire.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020

M. Lucien Chayer s'informe si tous les élus ont bien reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai dernier.

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Lucien Chayer s'informe si tous les élus ont bien pris connaissance de la correspondance reçue par courriel durant le mois : ils ont tous répondu oui.

6. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

M. Mercier a assisté à la séance du conseil des maires de la MRC de Montcalm.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Kollar mentionne qu'aucune question concernant cette séance n'a été adressée par courriel au conseil municipal.

8. NOMINATION D'UN MAIRE PAR INTÉRIM

Suite au décès de M. Racette, les Conseillers désirent nommer le conseiller, *Monsieur Pierre Mercier*, à titre de maire par intérim ainsi que substitut au conseil de la MRC de Montcalm jusqu'au jour de l'élection partielle. M. Mercier accepte en l'honneur de M. Racette. Mme Kollar informe le conseil que pour le moment il n'y a aucune élection partielle au Québec à cause du Covid-19.

9. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

La directrice générale dépose le rapport du maire- M. Smith demande pourquoi, qu'à la ligne de la sécurité publique, la dépense est plus élevée que le budget prévu de 2019. Mme Kollar répond que c'est à cause des factures des feux des 3 dernières années.

10. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

La directrice générale informe le Conseil pour la fermeture du bureau municipal pour le mercredi 24 juin, le jeudi 2 juillet et pour la période des vacances d'été, soit du 17 juillet 2020 au 3 août 2020 inclusivement.

11. LOCATION DE TOILETTE-SAISON 2020

Location de la toilette pour l'aire de repos. Aucun commentaire

12. COMMANDE DE BACS

Mme Kollar informe le Conseil que des citoyens nous ont demandé des bacs bleus et qu'il nous manque un bac vert pour le Centre Multifonctionnel.

13. ACHAT DE MODULES DE JEUX POUR L'AIRE DE REPOS

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

14. ACHAT D'UN CROQUE-LIVRES

Le conseil autorise l'achat d'un croque-livre pour le Centre Multifonctionnel.

15. ACHAT DE MÂTS POUR L'EXTÉRIEUR

Le conseil autorise l'achat de trois (3) mâts pour l'extérieur du centre Multifonctionnel et demander à M. Germain St-André de faire l'installation.

16. MURET D'ENTRÉE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

17. AMÉNAGEMENT DU TROTTOIR- CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Mandat à Cimentier D. Dufort pour faire l'aménagement du trottoir pour le centre Multifonctionnel- Aucun commentaire.

18. AUTORISATION POUR UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE DÉNEIGEMENT ET LE DÉGLAÇAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Le conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres public pour le déneigement et le déglacage des chemins municipaux pour une période de deux ans (2).

**19. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À .
ARCHIVES LANAUDIÈRE**

Les conseillers ne désirent pas être représentants pour Archives Lanaudière, car il y a déjà un représentant à la MRC de Montcalm.

20. SIGNATAIRES AUTORISÉS AUX COMPTES BANCAIRES

Suite au décès de M. Racette, il est proposé de changer les signataires pour tous les comptes bancaires de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest soient Madame Sherron Kollar, Directrice générale et secrétaire-trésorière, Monsieur Pierre Mercier, maire par intérim et Monsieur, Lucien Chayer, conseiller siège no 3.

21. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Aucun commentaire.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE 21 h 20

-Original signé-

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière